

ambassades du monde entier accomplissent un excellent travail. Le ministère de l'Industrie et du Commerce applique en outre divers programmes, et je parlerai de deux d'entre eux ce soir. Il y a d'abord le programme des projets de promotion, connu sous le sigle PPP. Le ministère déclare que le programme des projets de promotion du ministère de l'Industrie et du Commerce a pour principal objectif de promouvoir l'exportation des produits et services canadiens. Cela comprend les produits agricoles du Canada. Le programme se compose d'un certain nombre de campagnes de promotion conçues de façon à répondre à des critères particuliers. Il peut s'agir de foires à l'étranger, de délégations commerciales, de promotion sur place, de visites de délégations étrangères et des programmes d'achat. C'est précisément ce genre de programme qui peut bénéficier le plus aux exportations agricoles.

On me dit que ces formes d'aide varient d'un projet à l'autre, par exemple lorsque le gouvernement peut assurer une partie des frais de déplacement des personnes qui veulent prospecter et évaluer sur place de nouveaux marchés. Le ministère de l'Industrie et du Commerce aide également les gens qui ont des entreprises commerciales à l'étranger. Les critères d'admissibilité veulent que la société soit établie et exploitée au Canada et que 60 p. 100 du contenu des produits exportés soient fabriqués au Canada. Comme les produits agricoles sont à 100 p. 100 de production canadienne, les agriculteurs n'auraient aucun mal à répondre aux critères. En outre, la Société pour l'expansion des exportations offre aussi un programme d'assurance des exportations. Ce programme a pour objet d'assurer les entreprises canadiennes contre le non-paiement de biens et de services canadiens vendus à l'étranger. Les produits agricoles sont admissibles.

La Société pour l'expansion des exportations accorde aussi des prêts à long terme pour l'exportation. Elle accorde des cautions et l'assurance voulue à titre de garanties de rendement et d'investissement étranger pour assurer les Canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger à cause d'événements politiques. Ce sont certaines des choses qu'offre maintenant le gouvernement et nous devons l'en féliciter. D'après ce qu'on nous a dit au comité, les exportateurs de produits agricoles ont en général bien utilisé les services de la société. En outre, j'ai reçu à mon bureau en mars dernier un article tiré de la publication *Trade News* qui indique que le ministère de l'Industrie et du Commerce a instauré à la Société pour l'expansion des exportations un nouveau programme qui vise tout particulièrement les produits alimentaires et qui s'appelle le Programme pour l'expansion des marchés d'exportation des produits alimentaires. Ce programme vise à rembourser certaines des dépenses de ceux qui veulent exploiter des débouchés à l'exportation afin de leur permettre de visiter de nouveaux marchés, de déterminer quelles sont les possibilités d'exportation, de participer aux foires commerciales pour attirer les acheteurs étrangers au Canada et de présenter des soumissions officielles pour des projets précis à l'extérieur du Canada. Voici ce qu'on peut lire à la page 3 de la publication:

● (2030)

Normalement, le ministère assumera la moitié des dépenses approuvées. Ces dépenses comprendront les frais de main-d'œuvre, le coût du voyage, les frais

Canagrex

spéciaux comme la location de kiosques, la location d'autre matériel et les honoraires d'experts-conseils et d'autres professionnels. Les dépenses sont généralement remboursables...

C'est vraiment bien intéressant.

... si l'entreprise est couronnée de succès et entraîne de nouvelles ventes à l'exportation. Les dépenses pourront ne pas être remboursées si ce n'est pas une entreprise de ventes qui présente la demande et si le projet n'entraîne pas directement de nouvelles ventes.

Les garanties de publicité et d'exportation et les renseignements sur le marché prévus dans le bill sont maintenant fournis de façon générale dans le cadre des fonctions du ministère de l'Industrie et du Commerce et, de façon plus précise, en vertu du Programme pour l'expansion des marchés d'exportation des produits alimentaires que le ministère vient d'instaurer. Ceux d'entre nous qui ont suivi l'étude du bill au comité se demandent vraiment pourquoi le gouvernement a besoin de créer une nouvelle société de la Couronne pour faire concurrence à des programmes gouvernementaux qui existent déjà.

Parler des sociétés de la Couronne me rappelle autre chose. Ce gouvernement a un tel penchant à créer des sociétés de la Couronne que personne ne semble savoir combien il en existe au juste. Nous nous demandons pourquoi nous aurions besoin d'une autre société de la Couronne, qui vienne faire concurrence aux ministères déjà chargés de ce domaine, quand il en existe déjà un si grand nombre et que le contrôle de leurs finances nous pose tellement de problèmes.

Le projet de loi soulève de très sérieuses questions, notamment les dispositions qui permettent au gouvernement de se mêler directement de l'achat et la vente des produits agricoles.

Je vais vous dire ce que devrait être, à mon avis, la principale responsabilité du gouvernement en vue de promouvoir les exportations agricoles. Le grand objectif du gouvernement, sa grande préoccupation, devrait être de maintenir la compétitivité de la production agricole. Quant à moi—et je pense que tous les agriculteurs canadiens, littéralement, l'admettraient—ce gouvernement et, en particulier, ce ministre n'ont pas du tout réussi à mettre les agriculteurs canadiens à même de soutenir la concurrence des producteurs étrangers.

Comparons notre situation à celle de nos principaux concurrents, les Américains. Je défie le ministre de le faire. Je sais qu'il parlera après moi pour ne rien dire et faire beaucoup de bruit, mais comme d'habitude, ses remarques n'auront aucun sens. Il devrait examiner de près la situation des producteurs américains, car il constaterait que ces derniers peuvent emprunter à des taux d'intérêt moins élevés que ceux que payent nos agriculteurs. Beaucoup de députés ont demandé au ministre et à son collègue, le ministre des Finances, comment nous pourrions nous inspirer des programmes américains pour réduire le coût du financement pour les agriculteurs canadiens. Je vois le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher) assis à côté du ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Sa présence ici ce soir est intéressante. J'ai eu des discussions avec lui au sujet des programmes américains qui donnent aux agriculteurs américains un avantage sur nous. J'en ai aussi parlé au prédécesseur du secrétaire parlementaire, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans), pour savoir comment il pourrait arranger tout cela, mais le gouvernement n'est pas intéressé à prendre des mesures qui permettraient aux agriculteurs canadiens de rivaliser avec leurs homologues américains sur un pied d'égalité.